

Paris le 21 /08/ 2022

### **Energies Renouvelables. Les trois mensonges de la loi d'exception Borne**

Par une lettre ouverte<sup>1</sup> adressée personnellement à chacun des Députés et des Sénateurs la Fédération Environnement Durable dénonce les trois mensonges de Mme la Première Ministre, Elisabeth Borne, sur lesquels elle s'appuie pour justifier le projet de loi d'exception, destinée à accélérer le développement des énergies renouvelables; ce projet est d'autant plus préoccupant qu'il se caractérise par une régression environnementale contraire à la Constitution.

#### **« Une urgence française à produire plus d'électricité décarbonée avec des énergies renouvelables »**

Le mix électrique français est déjà décarboné à plus de 92%. Dès lors, prétendre qu'en développant les énergies renouvelables, les Français lutteront efficacement contre le réchauffement climatique en réduisant la consommation d'énergies fossiles, est un premier mensonge.

#### **« En accélérant sur les énergies renouvelables, on améliorera l'indépendance énergétique du pays »**

C'est un deuxième mensonge ; en effet, grâce à la politique industrielle des décennies précédentes la France dispose d'un outil de production d'électricité performant et notre pays était devenu un des principaux exportateurs d'électricité. Il était totalement indépendant des aléas de la conjoncture internationale sur les énergies fossiles. Le programme de Mme Borne ruinera non seulement l'indépendance stratégique que le pays avait acquise parce que la France augmentera sa dépendance aux énergies fossiles pour produire son électricité mais de plus, notre pays devra servir une énorme rente financière à des intérêts privés, étrangers pour la plupart.

#### **« L'accélération sur les énergies renouvelables permettra de lutter contre l'envolée des prix du kilowattheure »**

Il s'agit du troisième mensonge : le principal responsable de cette envolée des prix est le mécanisme de formation du prix européen de l'électricité. Le prix de gros de l'électricité de la France suit exactement l'évolution du prix du gaz et son envolée. Imaginer que le développement des ENR intermittentes servira à combattre l'envolée des prix est totalement faux et vouloir le faire croire aux élus et aux consommateurs est indigne.

La vraie urgence pour la France serait de lutter efficacement contre ce mécanisme de formation du prix européen de l'électricité.

La Fédération Environnement Durable considère que ce projet de loi d'exception est attentatoire aux libertés publiques et trahit les intérêts de notre pays. Sous couvert d'urgence, il méprise l'avis des citoyens concernés et la démocratie locale. Ce dispositif ira à l'encontre des objectifs recherchés : lutte contre le réchauffement climatique, indépendance nationale et retour à un prix d'électricité raisonnable.

Elle demande à tous les élus de rejeter ce projet contraire aux valeurs de la République.

Contacts :

Jean-Louis Butré

[contact@environnementdurable.net](mailto:contact@environnementdurable.net)

06 80 99 38 08

Michel Faure

[michel.faure@yahoo.fr](mailto:michel.faure@yahoo.fr)

06 07 41 68 55